

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 FÉVRIER 1971

Onze heures du matin

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-218, Loi modifiant les dispositions du Code criminel relatives à la mise en liberté des prévenus avant le procès ou pendant l'appel.

M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Drury, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Le Bill C-191, Loi modifiant la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, la Loi sur les prêts aux petites entreprises et la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, rapporté sans amendement par le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, est agréé à l'étape du rapport.

M. Turner (Ottawa-Carleton), au nom de M. Benson, appuyé par M. Richardson, propose,—Que le ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du Bill C-217, Loi donnant suite à un accord tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu entre le Canada et la Jamaïque.

M. Turner (Ottawa-Carleton), au nom de M. Benson, appuyé par M. Richardson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déferé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.